



## Adhérer

Les adhérents sont libres de choisir le tarif d'adhésion en fonction de leur situation et de leurs capacités.

**20€** adhésion tarif réduit  
(Étudiants, demandeurs d'emploi)  
soit 7€ après réduction d'impôt

**50€** adhésion  
soit 15€ après réduction d'impôt

**80€** adhésion  
soit 28€ après réduction d'impôt

**120€** adhésion  
soit 40€ après réduction d'impôt

**150€** adhésion  
soit 50€ après réduction d'impôt

## Donner

**20€** soit 7€ après réduction d'impôt

**50€** soit 15€ après réduction d'impôt

**80€** soit 25€ après réduction d'impôt

**100€** soit 33€ après réduction d'impôt

**150€** soit 50€ après réduction d'impôt

**Don libre de :**

M.  Mme Nom\* \_\_\_\_\_ Prénom\* \_\_\_\_\_

Date de naissance\* \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Mandat électif \_\_\_\_\_

Adresse\* \_\_\_\_\_

Code Postal\* \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_

Téléphone\* \_\_\_\_\_

Courriel\* \_\_\_\_\_

\*champs obligatoires

Date et signature

Je souhaite m'inscrire à la lettre de diffusion

J'autorise que mon adhésion soit publique

Bulletin et règlement à renvoyer à  
**RÉPUBLIQUE SOUVERAINE - 9 RUE DE L'ÉGLISE - 75015 PARIS**

Vous pouvez aussi adhérer en ligne (règlement par carte bancaire) en vous rendant sur notre site

<https://www.republique-souveraine.fr/>

République souveraine obéit aux règles de financement et de transparence imposées par les lois régissant le fonctionnement des partis politiques.

Votre adhésion et vos dons (par chèque, virement ou carte bleue) sont plafonnés à 7 500 € par personne physique et par an et donnent droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66% de leur montant. Réduction dans la limite de 20% du revenu imposable et 15 000 € de dons/adhésions par foyer fiscal, pour tous les partis politiques.

En vertu de l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, modifié par loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 «Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis ou groupements politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis ou groupements politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros» (Version en vigueur au 22 mars 2019).

Protection des données personnelles : Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion des adhésions/dons et à l'ensemble de la vie du parti. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de la République souveraine. En retournant ce formulaire, vous les autorisez à utiliser vos données pour des opérations de communication et d'appel aux dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur leurs instructions et seront soumis à une obligation de confidentialité. En application des articles 38 et s. de la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse [contact@republique-souveraine.fr](mailto:contact@republique-souveraine.fr), ou à République souveraine, 9 rue de l'église -75015 PARIS.